

Créé par un décret du 10 mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, associant notamment les partenaires sociaux, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

Sur l'ensemble des questions de retraite (équilibre financier, montant des pensions, redistribution, etc.), le COR élabore les éléments d'un diagnostic partagé.

Le Conseil formule ses analyses et ses recommandations dans des rapports remis au Premier ministre, communiqués au Parlement et rendus publics.

Missions

La loi assigne au Conseil plusieurs missions :

- décrire les perspectives à moyen et long terme des régimes de retraite obligatoires au regard des évolutions économiques, sociales et démographiques ;
- apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes ;
- mener une réflexion sur le financement des régimes de retraite et en suivre l'évolution ;
- produire chaque année, avant le 15 juin, un rapport permettant d'apprécier l'évolution du système de retraite au regard des objectifs qui lui sont assignés par la loi ;
- suivre l'ensemble des indicateurs concernant la situation des retraités, notamment le niveau de vie relatif des retraités et les écarts de pensions entre les femmes et les hommes ;
- participer à l'information sur le système de retraite et les effets des réformes conduites pour garantir son financement.

Le Conseil n'est pas chargé de donner aux assurés des informations ou des conseils sur leur situation personnelle.

Organisation

Composé de parlementaires, de représentants des organisations professionnelles et syndicales, des retraités et des familles, de membres de l'administration et d'experts, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est placé auprès du Premier ministre. Le Conseil est un membre du réseau de France Stratégie.

Présidé par Pierre-Louis Bras, inspecteur général des Affaires sociales (IGAS), le COR compte 40 membres.

Il mène ses travaux selon un programme de travail annuel arrêté par ses membres.

Le Conseil se réunit en formation plénière tous les mois, sur la base d'un dossier thématique. Chaque réunion plénière est préparée une semaine auparavant au sein d'un groupe de travail auquel participent, outre des membres du Conseil ou leurs représentants, les administrations concernées, le réseau des caisses de retraite et des experts.

Le Conseil s'appuie sur un secrétariat général de neuf personnes, placé sous l'autorité du président du Conseil. Le secrétariat général assure auprès du Conseil une fonction d'animation et d'expertise, en préparant notamment les dossiers thématiques mensuels. À cet effet, il élabore des documents d'analyse et de synthèse, et commande aux administrations, caisses de retraite et organismes d'étude les travaux permettant d'alimenter les réflexions du Conseil. Il prépare, sous l'autorité du Conseil, les projets de rapport en vue de leur adoption.

Les dossiers thématiques mensuels, de même que toutes les autres publications du Conseil (rapports, lettres, actes de colloque, etc.), sont mis à la disposition du public.

Réalisations

Les rapports thématiques

Remis au Premier ministre, les rapports thématiques du COR alimentent les débats et éclairent les choix politiques.

- 11^e rapport, « Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060 », 2012
- 12^e rapport, « Retraites : un état des lieux du système français », 2013
- 13^e rapport, « Les retraités : un état des lieux de leur situation en France », 2015

Les rapports annuels

Les rapports annuels du COR, fondés sur des indicateurs, présentent **chaque année en juin** les évolutions et perspectives des retraites en France, sur plusieurs décennies et pour les différentes générations. Ils servent de référence aux avis du Comité de suivi des retraites (CSR).

Les colloques

Les colloques du COR constituent des moments privilégiés d'information et de partage de la réflexion.

- 12^e colloque, « Système de retraite, évolutions démographiques et croissance économique », 2 décembre 2014
- 13^e colloque, « Les âges de départ à la retraite en France : évolutions et déterminants », 2 décembre 2015
- 14^e colloque, « Le financement du système de retraite français », 12 décembre 2016

La Lettre

La Lettre du COR synthétise ou complète l'information délivrée par le Conseil.

- « L'abaque du COR : une représentation des conditions d'équilibre du système de retraite par répartition », n° 11, avril 2015
- « Les différences de retraite entre salariés du privé et fonctionnaires », n°12, septembre 2015
- « Les âges de départ à la retraite en France : évolutions et déterminants », n°13, mars 2016

Le site internet

Tous les documents présentés lors des réunions plénières sont rendus publics, le jour même, sur le site Internet du COR, www.cor-retraites.fr. Toutes les autres publications du Conseil y figurent également dont un **panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger** sous forme de fiches (2016).

Liste des membres

Pierre-Louis Bras

président du Conseil d'orientation des retraites

Les parlementaires

Marie-France Beauflis

sénatrice d'Indre-et-Loire

Jacqueline Fraysse

députée des Hauts-de-Seine

Jean-Christophe Fromantin

député des Hauts-de-Seine

Michel Issindou

député de l'Isère

Denis Jacquat

député de la Moselle

Georges Labazée

sénateur des Pyrénées-Atlantiques

Catherine Procaccia

sénatrice du Val-de-Marne

Gérard Roche

sénateur de la Haute-Loire

Les partenaires sociaux

Virginie Aubin

secrétaire confédérale de la CFDT

Pierre-Yves Chanu

conseiller confédéral de la CGT

Valérie Corman

conseillère pour la protection sociale du MEDEF

Yves Decalf

représentant de l'UNAPL

Thierry Douine

secrétaire général adjoint de la CFTC

Françoise Dupont

secrétaire fédérale de la FGF-FO

Annick Fayard

représentante de l'UNSA

Serge Lavagna

secrétaire national du pôle protection sociale de la CFE-CGC

Jean-Louis Malys

secrétaire national de la CFDT

Roger Mongereau

président de l'Union territoriale du commerce de la CGPME

Philippe Pihet

secrétaire confédéral de FO

Albert Quenet

président de la commission sociale de l'UPA

Nadia Salhi

membre du bureau confédéral de la CGT

Érick Staelen

représentant de la FSU

Claude Tendil

président de la commission protection sociale du MEDEF

Robert Verger

représentant de la FNSEA

Les représentants des associations familiales et de retraités

Bertrand Fragonard

vice-président de la formation « Âge » du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)

Maurice Odin

conseiller technique de l'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Les représentants des administrations

Carine Chevrier

déléguée générale à l'Emploi et à la formation professionnelle

Thomas Fatome

directeur de la Sécurité sociale

Michel Houdebine

chef économiste à la direction générale du Trésor

Thierry Le Goff

directeur général de l'Administration et de la fonction publique

Denis Morin

directeur du Budget

Jean Pisani-Ferry

commissaire général à la Stratégie et à la prospective

Franck Von Lenep

directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Les personnalités qualifiées

Sylvie François

directrice des ressources humaines et des relations sociales de la Poste

Anne-Marie Guillemard

professeur émérite des universités en sociologie

Jean-Jacques Marette

directeur général honoraire de l'Agirc et de l'Arrco

Étienne Marie

inspecteur général des Affaires sociales

Monika Queisser

chef de la division des politiques sociales de l'OCDE

Serge Volkoff

chercheur invité au Centre d'études de l'emploi (CEE)



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Missions,
organisation,
réalisations



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES



Novembre 2016

www.cor-retraites.fr

@cor_retraites